

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUIN 2011

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.- BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. –JONET S. – LE BAIL J. - LE GUILLOU G. -LE VEZOUET JP. - MORICE Y.

ABSENTS EXCUSES :

Mme RINFRAY B. qui donne pouvoir à Mme THOMAS D.

ABSENTS :

M. JACOB JL
Mme MABIN B.
Mlle MARTIN E.
M. MORISSEAU M

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques particulières concernant la dernière séance du conseil municipal. A l'unanimité, le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance du 11 avril dernier.

II Nominations au jury d'assises

Comme tous les ans, M. Pierre SALLIOU informe que l'on va procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale générale de la commune, de 6 personnes en vue d'établir la liste préparatoire des jurés pour 2012. Ainsi, ont été tirées au sort :

- Mme GUILLOU Nelly épouse CAMPION – 4, rue François Le bihan
- Mme THEYS Christiane épouse CADIC – 9, rue Joseph Le Monnier
- Mme DRINVIER Monique épouse LE BOURHIS – 25, le Chemin Vert
- Mme SOUDAY Maryse – 28, rue du Prieuré
- M. DAGORN Philippe – 18, Le Chemin Vert
- M. MAHE Alan – 6, rue Tristan Corbière

III Modification du PLU (règlement)

Mme Annick DURAND explique que pour faciliter l'obtention des différentes autorisations d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable) il est nécessaire de procéder à une modification du PLU. Les services du Cabinet GEOMAT ont été sollicités en vue d'une nouvelle rédaction de l'article 11 des zones Ua, Ub et Au et de l'article 9 de la zone nh. Cette modification va nécessiter une enquête publique. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à lancer la procédure de modification du PLU.

IV Acquisition parcelles AC 20 et AD 36 (Kérez)

Mme Annick DURAND informe que la SAFER a acquis différentes parcelles appartenant à Mme Marie ILLIEN, dont 2 parcelles situées à Kérez : AC 20 et AD 36. Face au manque de terrains pour créer de nouvelles zones d'habitat, nous avons pris contact avec la SAFER qui nous propose de les vendre au prix de 3 600 €

M. Pierre SALLIOU précise que ces parcelles permettront de constituer une réserve foncière. Situés à proximité du bourg, ces terrains pourraient servir dans un premier temps, de jardins familiaux. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à procéder à cette acquisition.

V Vente Moulin de Kerhré

M. Loïc FREMONT explique que suite à la vente du terrain de camping par Guingamp Communauté à M. et Mme LOW, ces derniers sont également intéressés par l'achat du moulin et de la grange. Actuellement, la famille LOW procède au nettoyage du terrain, effectue des travaux de peinture, de réfection des sanitaires pour pouvoir accueillir les premiers campeurs dès le 1^{er} Juillet.

M. Loïc FREMONT explique que M. et Mme LOW envisageraient à l'avenir d'accueillir des classes vertes, créeraient un espace relais sur le chemin du GR, d'où leur intérêt pour ce patrimoine immobilier. En outre, ils projettent d'installer des mobil-homes et des tipis, et de remettre en état la roue du moulin pour produire de l'électricité. Un technicien du SMEGA s'est rendu sur site pour évaluer les travaux envisageables sur le déversoir en conservant le droit d'eau attaché au moulin. Par ailleurs, un technicien du service des chemins de grande randonnée au conseil général, venu sur place, a acté le déplacement du GR 341 au niveau de la grange, de façon à emprunter la voie communale en direction de la passerelle.

M. Pierre SALLIOU salue la volonté et le dynamisme de ce couple d'entrepreneurs et tient à les assurer du soutien de la municipalité. A l'unanimité, le conseil municipal autorise la vente du Moulin au prix de 50 000 €

VI Transfert dans le domaine communal d'une voie privée (Chemin des Capucins)

M. Pierre SALLIOU explique que vu l'état de délabrement actuel du Chemin dit « des Capucins », il serait souhaitable que cette route soit classée dans le domaine public. Il souligne les difficultés d'accès pour les services publics (service de réputation, poste, pompier...) et le mécontentement affiché des riverains non propriétaires du chemin, qui estiment qu'ils doivent pouvoir bénéficier de conditions de circulation acceptables. M. Bernard HENRY, habitant ce quartier précise qu'il ne participera ni au débat, ni au vote. Pour classer cette voie dans le domaine public, il est nécessaire de lancer une enquête publique. Le conseil municipal (sauf M. Bernard HENRY qui ne prend part au vote) autorise le maire à lancer la procédure de reclassement de ce chemin privé.

D'autre part, M. Pierre SALLIOU informe que la propriété des Capucins est vendue au centre hospitalier. Mme Françoise BOULANGE précise que cette acquisition se situe dans la continuité territoriale de l'établissement. Les bâtiments seront conservés, et pourraient à terme devenir des logements de fonction pour les médecins.

VII Modification du tableau des effectifs

M. Bernard HENRY informe que suite à la réunion de la CAP, plusieurs avis favorables ont

été émis pour les grades suivants :

- Adjoint administratif principal de 2^e classe au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Adjoint administratif 1^{ère} classe au grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe
- ATSEM 1^{ère} classe au grade d'ATSEM principale 2^e classe
- Adjoint Technique 2^e classe au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

De plus, M. Bernard HENRY précise que le titulaire du grade d'agent de maîtrise principal a obtenu le grade de technicien dans le cadre de la promotion interne. D'autre part, M. Bernard HENRY propose la création à compter du 01 septembre 2011 d'un poste d'adjoint technique 2^e classe pour pourvoir au remplacement du poste d'ATSEM de 1^{ère} classe, poste laissé vacant suite au départ en retraite de l'intéressée à l'école du Bourg. M. Bernard HENRY ajoute qu'il est également nécessaire de modifier le régime indemnitaire pour les postes de rédacteur et de technicien, et approuver le ratio promus-promouvables.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable pour les promotions indiquées ci-dessus, les modifications de régime indemnitaire, approuve le ratio promus-promouvables (fixé à 100%) et autorise la modification du tableau des effectifs comme suit :

EFFECTIF	GRADE	DATE D'EFFET
1	Attaché TC	01.08.2007
1	Rédacteur chef TC	01.01.1999
1	Rédacteur TC	01.06.2011
1	Adjoint technique 2 ^o classe TC	01.03.2008
1	Adjoint Administratif PI 1 ^{ère} Classe TC	01.01.2007
1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe TC	28/04/2011
1	ATSEM Principal de 2 ^{ème} Classe 33h56'	01/01/2011
1	Adjoint technique PI 1 ^o classe 27h30'	01.01.2007
1	Adjoint technique PI 1 ^o classe TC	01.01.2008
1	Adjoint technique 2 ^o classe 28h46'	01.01.2008
1	ATSEM 1 ^o classe 24h20'	01.01.2007
1	Adjoint technique 2 ^o classe 30h27'	01.09.2008
1	Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe TC	01/01/2011
1	Technicien Territorial TC	01/07/2011
1	Agent de maîtrise principal TC	01.01.2007

1	Adjoint technique 2° classe	29h08'	01.07.2007
1	ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	28h28'	01/09/2011
1	Adjoint technique principal 2° classe	TC	01.01.2009
1	Adjoint technique 2° classe	14h29'	01.01.2011
1	Adjoint technique PI 1° classe	TC	01.01.2008
1	Adjoint technique 1 ^{ère} ° classe	20h09'	01/09/2011
1	Adjoint du patrimoine 1° classe	TC	01.01.2009
1	Adjoint technique PI 1° classe	TC	01.01.2007
1	Adjoint technique 2° classe	TC	01.01.2007
1	ATSEM Principal de 2 ^{ème} Classe	TC	01/09/2011
1	Adjoint technique 2° classe	5h56'	01.01.2007
1	Adjoint Technique 2 ^{ème} Classe	24h20	01/09/2011

VIII Enquête publique au titre de la loi sur l'eau : demande du SMEGA pour procéder à des travaux de restauration de cours d'eau sur les bassins versants du Trieux

M. Pierre SALLIOU informe qu'à la demande du SMEGA une enquête publique a eu lieu du 14 au 29 Avril concernant le projet de travaux divers dans le lit mineur des cours d'eau des bassins versants du Trieux et des ruisseaux côtiers.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande formulée par le SMEGA, demande que ces travaux se fassent dans le respect du patrimoine bâti ancestral, notamment des moulins en préservant leur capacité de fonctionnement et, ne dénaturent pas les lieux.

IX Avenant n°1 marché EUROVIA : Aménagement et sécurisation de la Poterie

M. Marcel LE FOLL informe que les travaux de la Poterie sont presque terminés. Les plantations sont achevées, les panneaux vont être mis en place très rapidement.

M. Marcel LE FOLL explique que dans le cadre des travaux de la Poterie, il y aurait une moins-value de 49 985 €HT.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

M. Yves MORICE et M. Gabriel LE GUILLOU font remarquer que les aménagements ne créent pas assez de contraintes.

M. Jean-Yves DEREAT note la sécurisation du cheminement piéton.

M. Joël LE BAIL constate que les automobilistes roulent moins vite.

M. Pierre SALLIOU remercie particulièrement M. Marcel LE FOLL, la commission travaux,

M. Joël LE BAIL, M. Jean-Pierre LE VEZOUET, Mme Annick DURAND, Mme Martine ANGER, Mme Béatrice MABIN, pour l'excellent suivi du chantier.

X Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

M. Pierre SALLIOU explique que le 23 mai dernier, M. le Préfet a remis à la commission départementale de coopération intercommunale le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. M. Pierre SALLIOU déclare qu'il est prématuré de prendre une délibération à ce sujet et invite le conseil à suivre les différents débats dans la presse. Il juge opportun qu'une position commune soit définie au niveau de Guingamp Communauté.

XI Questions diverses

Convention de mise à disposition d'un traceur routier.

M. Marcel LE FOLL explique qu'un traceur routier va être mis à disposition entre PABU, Grâces, Ploumagoar et St-Agathon. Pabu va travailler en binôme avec la commune de St-Agathon. A l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de cette convention.

Conseil Communautaire : étude FISAC

M. Pierre SALLIOU informe que Guingamp Communauté lance une étude sur le commerce local dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). M. Pierre SALLIOU affirme son accord sur le principe à condition que cette étude ne concerne pas que la commune de Guingamp.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour cette étude.

XII Informations diverses

M. Pierre SALLIOU informe que dans le cadre du tricentenaire de l'église, M. Bernard LE QUELLEC fait don à la commune d'une toile qui est exposée dans la salle du conseil.

M. Loïc FREMONT dresse le bilan du tricentenaire de l'église qui a eu lieu du 16 au 22 mai dernier. Un concert des Tribann a eu lieu à l'église, Bernard LE QUELLEC a exposé ses toiles à la bibliothèque, un après-midi « crêpes » a été organisé par le relais paroissial. Le dimanche : messe à l'église suivie d'un cochon grillé qui a accueilli de nombreux participants. 15 toiles qui retrace la vie de l'église sur une période de 70 ans sont actuellement exposées à la mairie, et ce, jusqu'au 19 juin.

M. Jean-Yves DEREAT explique que l'inauguration de la maison des jeunes a eu lieu le 27 mai dernier. Une dizaine de jeunes y participait.

M. Pierre SALLIOU souligne également la remarquable exposition organisée par l'Amicale Laïque (dessins, art floral, meubles en carton)

M. Bernard HENRY note le succès rencontré lors du congrès de philatélie qui a eu lieu les 14 et 15 mai dernier.

M. Marcel LE FOLL informe que la commune a reçu un devis pour l'aménagement du

parking près du cabinet de kinés rue de la Fontaine. La commission travaux et sécurité va être convoquée prochainement.

M. Jean-Yves DEREAT fait le point sur l'état d'avancement des travaux de l'école du Croissant. Le chantier va être retardé du fait que l'inspection du travail a demandé de nouvelles investigations pour l'amiante.

Mme Martine ANGER informe que le concours des maisons fleuries aura lieu le 28 juin prochain, et le concours organisé par Terres d'Armor le 06 Juillet.

M. Loïc FREMONT informe que la convention Axeobus a été signée cet après-midi entre Guingamp Communauté et un groupement constitué par les cars Jezequel, les cars Nicolas et la CAT. Le service démarrera le 19 septembre prochain.

M. Pierre SALLIOU informe que le coût pour la commune de la journée de la femme s'élève à 3 648.58 €

M. Pierre SALLIOU informe des différentes dates de manifestations :

- 09/06/11 : Conseil d'école au bourg
- 10/06/11 : rencontre avec Annie LE HOUEROU
- 11/06/11 : réception médaillés du travail, nouveaux pabuais, bébés
- 17/06/11 : Réception de Bernard LE QUELLEC

M. Loïc FREMONT indique qu'un nouveau vidéo projecteur a été installé dans la salle du conseil, et tout prochainement, à la salle des fêtes.

M. Yves MORICE demande des informations concernant les inscriptions scolaires pour les enfants non domiciliés dans la communauté de communes. M. Pierre SALLIOU répond qu'il reçoit les familles, et étudie les demandes au cas par cas.